



## **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

**16<sup>e</sup> Atelier sous-régional du Sous-Groupe de Travail Aires Protégées et Faune Sauvage  
(SGTAPFS) de la COMIFAC**

**Kinshasa, 12-15 mars 2024**

***COMMUNIQUE FINAL***

Du 12 au 15 mars 2024, s'est tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC), la 16<sup>ème</sup> session du Sous-Groupe de travail aires protégées et faune sauvage (SGTAPFS) de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui financier de la Coopération Allemande à travers le Projet GIZ-Appui Régional à la COMIFAC, BIOPAMA-CCR et USAID.

Cet atelier avait pour objectif principal d'identifier les besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la convention CITES dans les pays membres de la COMIFAC.

Plus spécifiquement, il était question :

- d'échanger sur le fonctionnement de la CITES ;
- de faire un état des lieux des respects des obligations de la Convention CITES dans les pays membres de la COMIFAC ;
- d'identifier les besoins en renforcement des capacités sur la Convention CITES ;
- présenter les rapports de deux (2) études régionales initiées avec l'appui du projet BIOPAMA-CCR ;
- de présenter les réalisations de la plateforme AFRICA-TWIX et Faire le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du SGTAPFS 2024.

Y ont pris part, une trentaine de participants composés des représentants des pays membres de la COMIFAC suivants : Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC, Sao tomé et principes ainsi que des représentants du Secrétariat exécutif de la COMIFAC, des Coordinations nationales de la COMIFAC, des partenaires techniques et financiers (GIZ, USAID-CARPE, TRAFFIC, WCS, FRMi, WWF) et FENSED.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre (04) allocutions à savoir, celle de :

- M. Samuel NIBITANGA, Représentant du Pilote du groupe de travail biodiversité d'Afrique centrale (GTBAC) de la COMIFAC en République de Burundi, empêché ;
- Madame Vanessa FILIPPINI, Représentante de USAID-CARPE en RDC,
- M. Chouaibou CHOUTPOUEN, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur technique de la COMIFAC et,
- M. Héritier MPIANA, Directeur de Cabinet-Adjoint, Représentant personnel de Madame la Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable de la RDC, empêchée.

Après cette cérémonie d'ouverture, s'en est suivie, la mise en place du bureau, composé comme suit :

- **Président** : M. Frédéric DJENGO BOSULU, Directeur Général des Forêts (DGFor) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la RDC ;
- **Vice-Président** : M. Lucien MASSOUKOU, Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées de la République du Gabon ;
- **Premier Rapporteur** : M. Gérard NDUWAYEZU de la République du Burundi ;

• **Deuxième Rapporteur** : M. Mikhaïl MVONGO NKENE de la République du Cameroun.

La modération de l'atelier a été assurée par M. Samuel NIBITANGA.

La suite des travaux s'était marquée par la présentation des objectifs de l'atelier et l'adoption de l'agenda. A la suite des échanges, l'agenda soumis à l'appréciation des participants a été validé avec amendement et s'est articulé en quatre (04) sessions à savoir :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Points d'information et suivi ;
- Questions nécessitant un examen approfondi ;
- Cérémonie de clôture.

Pour atteindre les objectifs assignés, les travaux s'étaient déroulés en plénière et en groupe. Ceci avait permis aux participants de suivre et d'échanger autour des thématiques axées sur la CITES ; la restitution de la réunion de Nairobi ; les études régionales ; la plateforme AFRICA-TWIX et ses réalisations ; le PAPECALF 2 et la mise en œuvre de la feuille de route du SGTAPFS 2024. Ces présentations avaient suscité des questions auxquelles certaines réponses ont été fournies et bien d'autres traitées dans les travaux de groupe.

Au terme de ces travaux, les participants ont formulé les résolutions et recommandations ci-après :

❖ **En terme de résolutions, les participants ont :**

- ✓ Formulé les grands axes de renforcement des capacités ;
- ✓ Validé les études sous régionales sous réserve de la prise en compte des commentaires formulés ;
- ✓ Pris acte du fonctionnement et des réalisations de la plateforme AFRICA-TWIX ;
- ✓ Pris acte du niveau de mise en œuvre du PAPECALF II ;
- ✓ Actualisé la feuille de route 2024 du SGTAPFS ;
- ✓ Pris connaissance des études de cas sur les ACNP (Cameroun et RDC) ainsi que le collège virtuel de la CITES.

❖ **En termes de recommandations, les participants ont adressé :**

➤ **A l'endroit du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (SEC) :**

- De prendre les dispositions nécessaires pour renforcer la communication avec les autorités CITES de l'espace COMIFAC ;
- D'élaborer un projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la convention CITES en Afrique centrale ;
- De faciliter les échanges entre la COMIFAC et les pays consommateurs des spécimens ;

- D'organiser la reunion du comite consultatif Africa TWIX ;
- De mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du PAPECALF au niveau sous régional ;
- De finaliser les deux rapports d'études régionales sur les AP communautaires et l'état des habitats et écosystèmes des paysages de conservation en Afrique centrale ;
- De sensibiliser les autorités politiques de la sous-région sur les enjeux de la CITES.

➤ **Aux Etats de :**

- Transmettre des résultats issus de la mise en œuvre de la feuille de route du SGTAPFS au SEC ;
- Développer un plan de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la CITES
- Désigner les points focaux AFRICA-TWIX ;
- Poursuivre la mise en œuvre du PAPECALF ;
- Mettre en place des stratégies de compensation des dépenses engagées dans le cadre de l'élaboration des ACNP ;
- Renforcer les délégations nationales (y compris le haut niveau) pour la participation aux réunions internationales ;

➤ **Aux partenaires de :**

- Soutenir les efforts des pays membres de la COMIFAC dans la mise en œuvre de la convention CITES.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC », USAID, le Centre Commun de Recherche de l'UE à travers le programme BIOPAMA et TRAFFIC pour leurs appuis technique et financier.

**Fait à Kinshasa, le 15 mars 2024**

**Les participants**